



***le lien de  
vallery***

LETTRE D'INFORMATION  
OCTOBRE 2025

## *Agenda*

▶ **29 Octobre**

Opération de broyage  
d'automne

▶ **10 Décembre**

Goûter des aînés

▶ **6 Décembre**

Sainte Barbe organisée par  
l'amicale des sapeurs-  
pompiers de Vallery

▶ **17 Décembre**

Noël des enfants

## De l'urgence et de la santé...

L'arrêté préfectoral de ce dernier 18 septembre a confirmé la reprise du centre de santé de Domats par la Communauté de Communes du Gâtinais en Bourgogne à partir du **1er janvier 2026**.

C'est là un sujet très compliqué mais le développement de la santé sur le territoire de nos 26 communes devenait très problématique. J'avais souhaité reprendre la gestion de ce centre et ma proposition a été votée après un examen approfondi, à une écrasante majorité.

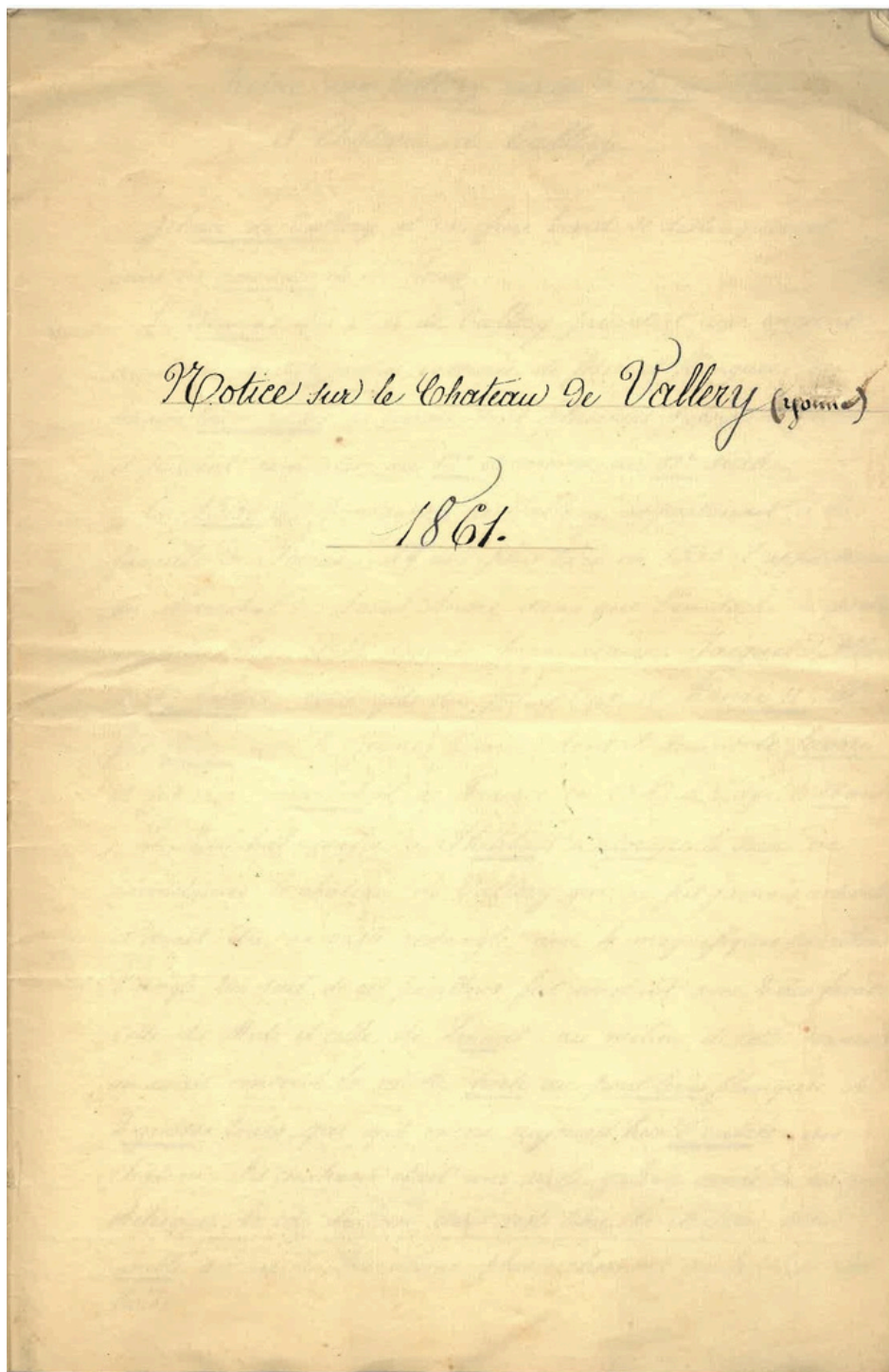
En mettant plus de moyens et en cherchant une plus grande optimisation nous répondrons à la première des préoccupations de nos presque 18 000 habitants. 80% d'entre eux se sont prononcés par sondage pour cette priorité de notre ruralité.

Ce sera certes difficile mais comment serait-il possible de se dérober devant cette nécessité absolue ?

Disons que peut-être avec ces deux « outils », Centre de Première Intervention de Vallery et « centre de santé du Gâtinais en Bourgogne » nous pourrions entrevoir la sortie du tunnel du désert médical qu'est tristement devenu notre territoire.

Le Maire,  
Jean-François Chabolle





Il y a quelques semaines nous avons reçu par la poste une grande enveloppe sans moyen d'identifier l'origine de cet envoi. De l'intérieur nous avons tiré un joli document de 10 pages sur papier vergé et filigrané avec pour titre : "Notice sur le château de Vallery. 1861".

Il s'agit, en belle écriture cursive, d'une description assez précise du château et de l'église de notre village et ce beau texte n'est pas signé.

Qui donc l'a écrit ? Sans doute un érudit local passionné par Vallery ? Et qui a eu la bonne idée de nous l'envoyer pour enrichir notre petit fonds documentaire municipal ?

Le mystère reste entier alors que nous souhaiterions remercier chaleureusement celui ou celle qui a eu cette bonne idée...



Comment s'y retrouver dans le dédale des aides de l'état dédiées à la rénovation énergétique de vos logements ? Et comment échapper aux arnaques et tromperies proposées par mails ou appels téléphoniques ? Comment également remplir les formulaires administratifs préalables aux travaux ?

Ce sont tous ces obstacles qui sont aujourd'hui aplanis par la contractualisation entre notre Communauté de communes et France Rénov'. Ils vous permettront de construire vos dossiers très sereinement.

Vous trouverez ci-après toutes les indications pour accéder à ces services.

Les conseillers de l'ADIL- Espace Conseil France Rénov' de l'Yonne vous reçoivent sur rendez-vous à Auxerre et dans des permanences décentralisées : Chéroy, Egriselles le Bocage, Pont sur Yonne, Sens...

Vous avez désormais la possibilité de prendre directement rendez-vous en ligne à : <https://adil89.rdv.date/>

## **Bureau d'Auxerre :**

Accueil du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 -  
vendredi de 9h à 12h

au 56/58 rue du Moulin du Président à Auxerre.

Tél : **03 86 72 16 16**

Email : [contact@adil89.org](mailto:contact@adil89.org)

Site : <https://www.adil89.org>

# Insee

Mesurer pour comprendre



Du **15 janvier** au **14 février 2026** le recensement des habitants du village sera effectué par Carole Veyrat, notre secrétaire de mairie que la plupart d'entre vous connaît. Deux solutions s'offriront à vous pour y répondre : sous format papier, ou sur Internet.

Cette opération est extrêmement importante ! Il faut en effet savoir que, de ce recensement qui doit être très précis, dépendent nos finances communales. C'est le nombre d'habitants qui conditionne une part du budget. Les dotations de l'état sont calculées à partir des données collectées.

Un certain nombre de questions vous seront posées en plus de la connaissance du nombre d'habitants dans le foyer. Vos réponses sont et resteront parfaitement confidentielles. Elles serviront à l'INSEE en termes de statistiques et permettront à la commune de conduire des projets.

Carole a toutes les qualités requises pour cette mission : discrétion, sérieux, bienveillance et je répons de son engagement professionnel.

Ce sera également pour ceux qui ne la connaissent pas, l'occasion de rencontrer celle qui vous accueille tous les jours à la mairie.

C'est tous ensemble que nous allons réussir cette opération pour notre futur commun.

Le Maire,  
Jean-François Chabolle

## **TRAVAUX ROUTIERS**

Nous avons entrepris des travaux routiers de restauration de carrefours, d'évacuation d'eaux pluviales, du parking de la salle des fêtes et de rapiéçages divers.

Ces interventions coûtent cher et elles sont fort peu subventionnables.

En préalable il est nécessaire de comprendre que le réseau de routes municipales dont nous avons la charge représente une dizaine de kilomètres de longueur.

Historiquement et avant la mécanisation de l'agriculture ce réseau était plutôt constitué de chemins qui ont été au fil du temps goudronnés. Les convois agricoles de plus en plus lourds et les intempéries ont fragilisé peu à peu la couverture de ces voies.

Il existe aujourd'hui deux techniques de réfection de ces voies. L'une consiste à recouvrir les voies d'un « enrobé » de 6 centimètres d'épaisseur ce qui est la meilleure des techniques mais également la plus chère. Il faut compter à peu près 100 000 euros du kilomètre avec, au mieux 20 000 euros de subvention.

L'autre technique, le « bi-couche » consiste en la dépose d'un jus de goudron recouvert de gravillons en deux passages. Le procédé est moins coûteux, environ 30 000 euros du kilomètre sans subventions, mais moins résistant.

Dans les deux cas il est recommandé de dégrader les bas-côtés afin d'évacuer les excès de terre qui empêchent l'eau de s'écouler vers les fossés ( quand il en existe ), ce qui impacte également les finances communales.

Cette année un ensemble de travaux a été réalisé, dont le plus important est la réfection du parking de l'école, les autres concernent la réfection avec évacuation des eaux pluviales des carrefours des Ménagers et des Servantières, ainsi que des canalisations en traversées de routes, et des reprises d'enduits sur diverses sections de voiries municipales. L'ensemble pour 40 000 euros.

# FORMATION PREMIERS SECOURS



A l'initiative de la mairie, Florian TEXIER, formateur certifié INRS et sapeur-pompier volontaire à Vallery, a réalisé une journée d'initiation aux gestes de premiers secours le **mercredi 24 septembre** à la salle des fêtes.

Certaines employées du SIVOS, enseignantes, et personnel communal sont désormais prêts à intervenir en cas de besoin.

Cette formation complète tout en étant ludique permet à tout un chacun de savoir réagir et effectuer les bons gestes selon les situations.

FT Formation accompagne les entreprises, associations et collectivités dans les formations secourismes et Sauveteurs Secouristes du Travail (SST), avec une approche à la fois sérieuse, humaine et accessible à tous.

**FT**  
*Formation*  
Formateur indépendant

**Florian TEXIER**  
Formateur  
Sauveteur Secouriste  
du Travail

Tel +33(0)6.88.85.33.51  
Mail [ftformation89@gmail.com](mailto:ftformation89@gmail.com)  
Siret 984 495 200 0011

24 Rue du Moulin  
89150 VALLERY



## MARCHÉS DU MATIN



**MERCREDI**  
Pont-sur-Yonne



**JEUDI**  
Voulx



**VENDREDI**  
Pont-sur-Yonne



**SAMEDI**  
Saint-Valérien



**DIMANCHE**  
Pont-sur-Yonne  
Domats

## COMMERÇANTS AMBULANTS PIZZA REGAL

Tous les **mardis soirs** de 17h30 à 21h sur le parking de la salles des fêtes



## PIZZA REGAL

Nos emplacements de 17h30 à 21h :

- \* Mardi : Vallery, Parking de l'école
- \* Mercredi : La Selle sur le Bied, Place de l'Eglise
- \* Jeudi : Villemaréal, Parking de l'école
- \* Vendredi : Ervauville, Place de l'Eglise
- \* Samedi : Saint Sérotin, Place de l'Eglise

Moyen de paiement : chèque ou espèces

Tel : 07.71.60.39.43 / 06.20.38.18.44

# LE COMPTOIR DE NANI

Sélectionneur des Saveurs Locales  
de notre département & de notre belle région de Bourgogne

WhatsApp  
Tel: 06.46.26.45.02  
EMAIL  
lecomptoirdenani@gmail.com

**DIRECT PRODUCTEUR**

Le Comptoir de Nani  
SÉLECTIONNEUR DES SAVEURS LOCALES

Facebook  
Instagram

**www.lecomptoirdenani.fr**  
paiements acceptés  
espèces - chèque - Carte bancaire



Sélectionneur des saveurs locales, votre épicerie itinérante est un retour aux commerces d'Antan, qui déambulent sur les routes de campagnes, qui claironnent quand ils arrivent à un pas de porte pour avertir de leur présence et mettre en avant nos producteurs locaux, artisans, négociants ou entreprises du terroir qui proposent des produits de production locale artisanale et saine, en respectant les saisons de notre belle région de Bourgogne :

- charcuterie avec une viande 100% française,
- légumes frais et secs, fruits de saisons,
- plats et légumes cuisinés en conserverie artisanale,
- fromages et produits laitiers,
- pains et viennoiseries,
- pâtisseries de notre pâtissier-boulangier du Sénonais
- farines & céréales de fermes agroalimentaires de la Région d'Othe
- cafés, thés, tisanes, biscuiterie et confiseries,
- boissons : limonade & cola, jus de fruits & bières de brasseries artisanales...

Ils travaillent avec une trentaine de producteurs locaux pour revenir à l'essentiel !!

## Pour en savoir plus :

- Sur les réseaux facebook & Instagram : **Le Comptoir de Nani**
- Abonnez vous à la Newsletters sur le site [www.lecomptoirdenani.fr](http://www.lecomptoirdenani.fr)
- Envoyez un SMS avec vos coordonnées (Nom-adresse complète) au **06.46.26.45.02**. ils prendront contact avec vous

# OPTICIENNE À DOMICILE



Avec « Vision à la Maison », votre opticien plus proche de vous.

Vous avez besoin de lunettes, mais vous ne pouvez pas vous déplacer ou n'avez pas la possibilité de prendre un rendez-vous, il existe maintenant **Vision à la Maison**.

Charline MANGAU, diplômée en optométrie et contactologie vous offre un service d'optique à domicile fondé sur l'écoute et la simplicité. Elle vous accompagne du choix des montures jusqu' à la livraison et garantit un suivi méticuleux quelque soit le besoin de correction nécessaire.

Le déplacement jusqu'à votre domicile est gratuit.



**Charline MANGAU**  
**07 70 17 04 83**

Pôle santé | 8 rue Pasteur - 89100 Malay-le-Grand



**Charline MANGAU**  
Opticienne diplômée

**07 70 17 04 83**  
[www.visionalamaison.fr](http://www.visionalamaison.fr)  
[contact@visionalamaison.fr](mailto:contact@visionalamaison.fr)

**Déplacement gratuit sur le lieu de votre choix**

## **ONGLERIE BY VANESS**

Ouverture de “**L’Onglerie by Vaness**” à Vallery.

Une nouvelle adresse beauté ouvre ses portes à Vallery !

Passionnée par l’univers de l’esthétique depuis toujours, Vanessa, ancienne coiffeuse, a décidé de réaliser son rêve : se consacrer pleinement à l’onglerie et ouvrir son propre salon privé, “**L’Onglerie by Vaness**”.

Formée auprès de l’école reconnue Yournails International, elle met aujourd’hui tout son savoir-faire et son sens du détail au service de vos mains. Son objectif : offrir à chaque cliente un moment de détente et de mise en beauté, dans une atmosphère chaleureuse et conviviale.



Le salon a ouvert officiellement ses portes le **29 septembre** dernier, et les rendez-vous sont ouverts à la réservation.

Pour marquer cette inauguration, une offre de lancement est proposée : **5 € de remise sur votre première prestation.**

Que ce soit pour une simple mise en beauté, une manucure soignée ou une pose travaillée, “**L’Onglerie by Vaness**” vous accueille et vous promet un instant rien qu’à vous, où la beauté se vit jusqu’au bout des doigts.



Situé à Vallery – uniquement sur rendez-vous



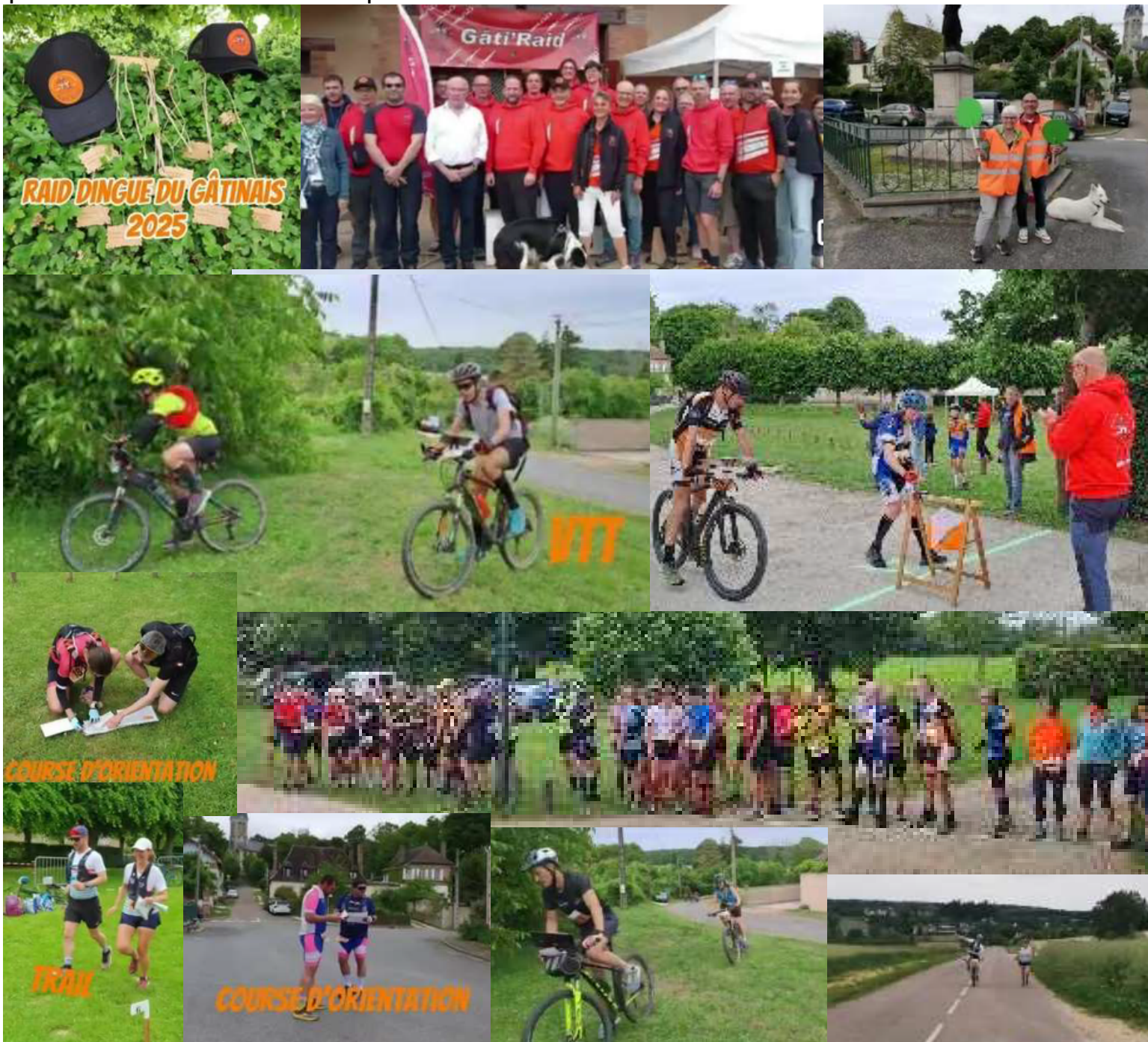
Contact et réservation via les réseaux sociaux :  
L’Onglerie by Vaness  
ou par sms au 07.50.82.33.10

# RETOUR SUR LES MANIFESTATIONS ESTIVALES RAID DINGUE

Le Raid Dingue est une compétition sportive organisée par **GatiRaid**, association multisport du gâtinais en Bourgogne basée à Saint Valérien, soutenue par les mairies de Villethierry et Vallery. Merci pour leur investissement ainsi que celui de l'ensemble des bénévoles qui ont permis la réussite de cette manifestation.

Ce samedi 24 mai 2025, vingt-trois équipes de deux ont pris le départ de cette deuxième édition.

Elles ont enchainé sur 25 km environ : course d'orientation, VTT, course d'orientation, trail, VTT puis Bike & Run. Avec une météo clémente et beaucoup de bonne humeur, la course se gagne en moins de deux heures pour les 1ers. A bientôt pour la 3ème édition !



# FÊTE DE LA SAINT JEAN

Devenue maintenant tradition incontournable, le dernier samedi du mois de juin, les valérisiennes et valériens, en famille ou entre amis, se retrouvent à la salle des fêtes pour la Saint-Jean.

Le **28 juin** dernier, dans une ambiance conviviale, les convives ont commencé par apprécier le repas préparé par notre traiteur local avant d'applaudir le très beau concert pop rock celtique du groupe **L'Hermione** et à la nuit tombée, tout le monde a pu assister à un magnifique feu d'artifice suivi du traditionnel feu de la Saint Jean.



# VILLE À JOIE



La Communauté de communes avait voté il y a deux ans un partenariat avec l'association « Ville à Joie » dont le but est, en accompagnement d'une fête de village, de faire venir un certain nombre de dispositifs qui peuvent améliorer la qualité de vie des habitants. Ce fût le cas le **19 juillet** avec, sur notre place municipale, l'installation de quelques stands d'artisans et de services à la population.

Nos habitants sont venus au fil de la fin de l'après-midi mais en début de soirée une pluie orageuse avait douché les bonnes volontés et la bonne ambiance, écourtant prématurément la fête.

Ce fût une première et lorsque l'occasion se représentera nous tâcherons d'étoffer un peu plus cette manifestation dont le sens reste celui du service aux habitants.

# **FESTIVAL PAR LES JARDINS**

## **Le festival par les Jardins : un grand marathon théâtral**

Pour la troisième année, le collectif 100 degrés a organisé du **18 au 22 juin**, son festival par les Jardins. Ce collectif de 6 comédiens et comédiennes s'est une nouvelle fois distingué par sa créativité et son engagement.

Chaque année, une troupe éphémère d'une quinzaine de membres, acteurs, techniciens et bénévoles se forme pour donner vie au festival de théâtre.

Durant cinq jours, dans les Jardins de Vallery, le public a pu profiter d'un marathon de 14 représentations réparties en quatre pièces, sous une chaleur intense. Le festival explore des écritures contemporaines tout en revisitant le répertoire classique. Le festival par les Jardins, devenu un véritable rendez-vous culturel, témoigne de la vitalité à faire vivre la culture dans un cadre exceptionnel où se mêle convivialité, talent et partage.



# RANDONNÉE DU 15 AOÛT



Ce **15 août 2025**, la randonnée pédestre organisée à Vallery par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers a rassemblé 70 participants, venus profiter d'un moment sportif et convivial.

Quatre circuits étaient proposés, adaptés à tous les niveaux et permettant à chacun de découvrir les paysages environnants à son rythme.

Sous un beau ciel bleu et dans une ambiance chaleureuse, marcheurs confirmés et promeneurs du dimanche ont partagé sourires et bonne humeur tout au long du parcours. A l'arrivée chacun a pu tourner la roue du loto 100% gagnant et repartir avec un lot offert.

Certains ont également pris le temps de pique-niquer pour profiter du beau temps, avant de repartir.

Une belle réussite qui témoigne de l'esprit de convivialité et de partage cher à l'amicale.

Prochain évènement : La **Sainte Barbe le samedi 6 décembre au soir** 🎉

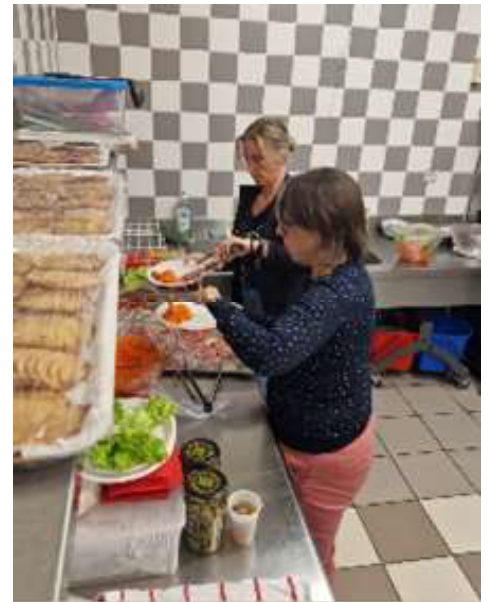
# **INAUGURATION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU BÂTIMENT SCOLAIRE ET DE LA SALLE DES FÊTES**



Carole Dabrigeon, la Sous-Préfète de l'arrondissement de Sens s'était déplacée pour l'occasion : l'inauguration de notre bloc salle-des-fêtes-école enfin rénové. Jean-Baptiste Lemoyne, notre sénateur, Christian Deschamps, conseiller départemental et Alexandre Bouchier, vice-président du département avaient également tenu à inaugurer la plaque posée pour l'occasion à l'entrée du bâtiment qui rappelle combien les aides de l'état et du département ont permis de réaliser ces travaux devenus incontournables. Nous mesurons depuis avec satisfaction combien les factures d'électricité ont baissé de près de 50% mais surtout qu'il est rassurant de savoir que les désordres structurels impactant l'ossature du bâtiment ne sont plus aujourd'hui qu'un mauvais souvenir.

Le Maire,  
Jean-François Chabolle

# REPAS CHAMPÊTRE



Ce **samedi 13 septembre 2025**, 34 convives étaient présents au repas champêtre organisé par le comité des fêtes de Vallery. Ils ont pu y déguster en toute convivialité un excellent repas préparé par "Cuisine et vous" et servi par les bénévoles du comité des fêtes. Si les caprices de la météo nous ont privés d'un repas en plein air, la bonne humeur et le plaisir d'être ensemble ont compensé l'absence de soleil.

Nous remercions chaleureusement les habitants de Vallery qui ont répondu présent à notre invitation et les bénévoles qui grâce à leur investissement ont permis ce moment festif.



# CÉRÉMONIE DE DÉPART ET TRANSMISSION DU CPI



Ce dernier **20 septembre**, nombreux étaient réunis autour du monument aux morts afin d'honorer l'adjudant Bruno Grégoire à l'occasion de son départ à la retraite dont nous savons tous qu'elle restera active. Cela a été l'occasion d'organiser la passation de pouvoir au sergent Christophe Lefèvre qui assurera dorénavant le commandement du centre de première intervention des pompiers de Vallery. Anciens ministres, sénateur et député, officiers et sous-officiers de la gendarmerie comme du corps des pompiers ainsi qu'un nombreux public se sont ensuite pressés dans notre salle des fêtes afin de partager discours et toasts autour de Bruno et de Christophe.

Je dois dire que je suis particulièrement heureux que cette transition soit assurée. Il est en effet rassurant d'avoir un CPI efficace sur notre commune et je sais que bien des drames ont été évités durant toutes ces années grâce à des interventions d'urgence très professionnelles.

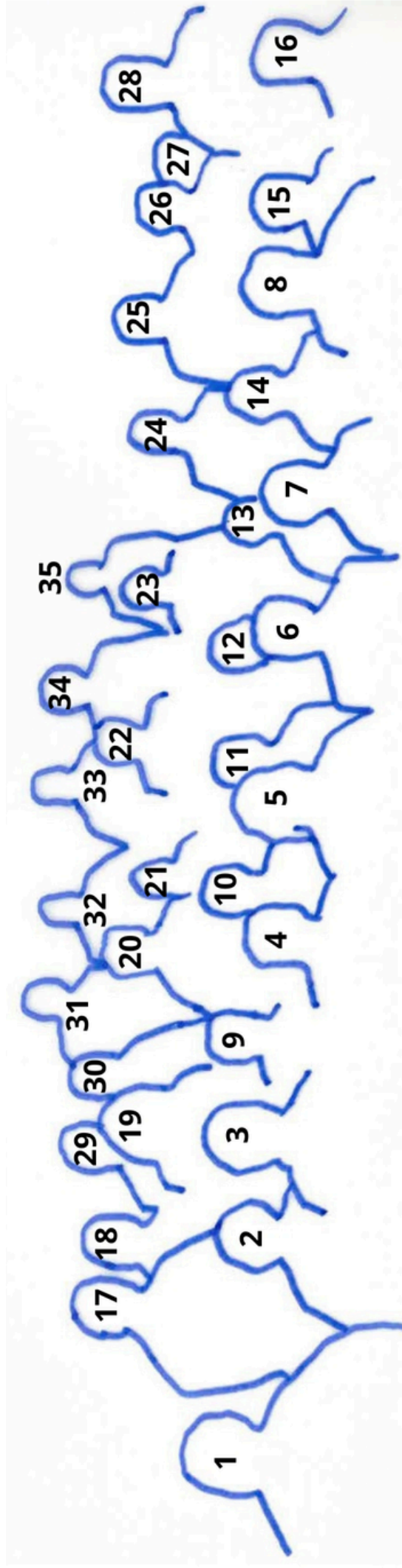
Le Maire,  
Jean-François Chabolle

## UNE PHOTO, UNE HISTOIRE



Dans le cadre de la mise en valeur du patrimoine local, nous avons choisi d'encadrer et d'exposer à la mairie plusieurs photographies illustrant l'histoire de Vallery. Pour inaugurer cette initiative, nous vous présentons la photo du groupe de musiciens de **l'Orchestre d'Harmonie de Saint-Valérien**. Nous adressons nos sincères remerciements à Madame Monique Beaucé pour son aide précieuse dans l'identification de chacun des musiciens présents sur ce cliché.

**L'orchestre du Gâtinais en Bourgogne** s'appelait autrefois l'Orchestre d'Harmonie de Saint-Valérien. Il a été fondé en **1862** et s'inscrit dans la tradition des associations musicales populaires, animant fêtes locales et cérémonies officielles. Le nom a évolué pour refléter une identité territoriale plus large, englobant le Gâtinais en Bourgogne tout en conservant ses racines à Saint-Valérien



- |                           |                       |                         |
|---------------------------|-----------------------|-------------------------|
| 1- Daniel DELIGAND        | 14- Valérie REMUNDO   | 27- Jean CACHON         |
| 2- Anabelle BRIDERON      | 15- Patricia JOB      | 28- Jean-Jacques PIERRE |
| 3- Florence JULLION       | 16- Thérèse COMMUN    | 29- Dominique AVY       |
| 4- Sylvain CHARIOT        | 17- Henri JALMAIN     | 30- Jean-Michel JULLION |
| 5- Michelle JALMAIN       | 18- José CHARLOT      | 31- Robert TISSIER      |
| 6- Monique BEAUCE         | 19- Christine CHARLOT | 32- Jacques BEAUCE      |
| 7- Monique ROQUES         | 20- Bernard QUENET    | 33- Edouard LITRA       |
| 8- Philippe THOMAS        | 21- Benoit BRIDERON   | 34- Charles GELE        |
| 9- Roger LETHUMIER        | 22- Francis ROQUES    | 35- Jean-Pierre COMMUN  |
| 10- Robert BEAUCE         | 23- Daniel DAGUET     |                         |
| 11- Christophe LEGENDRE   | 24- Nicole JALMAIN    |                         |
| 12- Romain GELE           | 25- Serge OVET        |                         |
| 13- Marie-Thérèse REMUNDO | 26- Norbert BOUCHER   |                         |



## **PÂTÉ D'AUTOMNE AUX NOISETTES**

- 1 oignon pelé et coupé en 4
- 2 tiges de persil
- 2 brins de thym effeuillés
- 1 feuille de laurier
- 350 gr d'échine de porc coupée en morceaux
- 50 gr de veau coupé en morceaux
- 90 gr de poitrine fumée coupée en lardons
- 3 cl de vin blanc sec
- 1 cuillère à café de cognac
- 1 œuf
- 60 gr de noisettes
- ½ cuillère à café de sel
- ½ cuillère à café de poivre
- De la crêpe pour entourer le pâté dans la terrine

Préchauffez le four à 180°

Mixez l'oignon et le persil avec le thym le sel et le poivre.

Ajoutez l'échine et mixez à nouveau de 5 à 10 secondes.

Incorporez le veau et la poitrine fumée et mixez à nouveau 5 à 10 seconde

Ajoutez l'œuf, le vin blanc et le cognac et mixez de 5 à 10 secondes une dernière fois. Il faut que l'ensemble soit haché mais pas mixé finement (il doit rester des morceaux dans la farce). Ajoutez les noisettes et mélangez.

Tapissez une terrine (avec couvercle) de crêpe (rincée à l'eau au préalable). Tassez bien la préparation et déposez la feuille de laurier au dessus avant de recouvrir de crêpe. Fermez le couvercle et enfourner 1h30. Laissez refroidir puis laissez au frais au moins 6 heures avant de déguster.

**Bon appétit.**



## *Naissance*



Chloé THEVENARD : 24 mai 2025

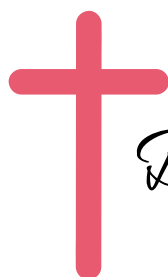
Juliette HUBER : 14 juin 2025



## *Mariage*

Laurence BEAUCE et Jérôme RIOU : 13 septembre 2025

Marie GEORGES et Eric CHIQUOIS : 4 octobre 2025



## *Décès*

Serge FALLER : 15 juin 2025

Joëlle TRITSCH : 10 juillet 2025

Solange LETHUMIER : 12 septembre 2025



## HORAIRES D'OUVERTURE

L'agence postale et la mairie sont ouvertes  
du mardi au samedi de 9h à 12h

Permanence du maire et des adjointes,  
le mardi et samedi de 9h à 12h  
et sur rendez-vous

